

6 Société et Culture

Conférence de presse du directeur général de la CNSS à propos des pensions suspendues

“ Que les plaignants apportent leurs pièces administratives et nous paierons ”

Christian KOUIGA
Libreville/Gabon

La conférence de presse que le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale, Dr Désiré Lassegué, a animée dernièrement, a permis de savoir que les mille deux-cents pensions suspendues l'ont été faute pour les bénéficiaires de présenter leurs pièces d'identité.

« LES pensions suspendues seront payées, mais à la condition stricte que les pensionnés concernés nous présentent les pièces exigibles et conformes. » C'est en ces termes que le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), le Dr Désiré Lasse-



Photo : DR

Le directeur général de la CNSS, Dr Désiré Lassegué : “les pensions suspendues seront payées, mais sur la base des pièces afférentes”.

gué, a entamé, lundi dernier, dans l'annexe de cette entreprise, la conférence de presse convoquée à l'effet d'expliquer à l'opinion les raisons de la suspension de certaines pensions.

Selon lui, devant les cas des fraudes à répétition – à défaut de les annihiler – un contrôle physique a été commis pour en savoir plus sur les tenants et aboutissants de la chaîne

des pensions-retraites au Gabon. Au final de cet inventaire, 1200 pensionnés sur plus de 30 000 que compte la CNSS, ont vu leurs indemnités suspendues, à titre conservatoire.

Selon le conférencier, les pensionnés concernés percevront leurs droits à condition de présenter les pièces exigées à cet effet. Réagissant aux idées véhiculées ici et là, faisant état d'un détournement à des fins électoralistes, le directeur général de la CNSS a tenu à faire savoir que l'argent est disponible et sera reversé aux ayants-droit, sur présentation des “pièces exigibles conformes”. Soit une Carte nationale d'identité (CNI), un passeport ou une carte de séjour valables. Selon le Dr Désiré Lassegué, le contrôle qui a mis en lumière ces situations a été réalisé dans le souci de démanteler des transactions frauduleuses dont certains agents véreux sont devenus maîtres au sein de l'entreprise. En l'espèce, il a cité quelques

cas. Notons que dans un communiqué datant du 26 mai 2016, le directeur général de la CNSS invitait déjà l'ensemble des assurés suspendus ou n'ayant pu bénéficier de leurs paiements, faute des pièces exigibles conformes, de bien vouloir se rapprocher des instances habilitées (ministère de l'Intérieur, mairies, tribunaux...) pour régulariser leur situation administrative. Toutefois, le Dr Lassegué a saisi l'occasion de ladite conférence de presse pour réitérer ses excuses aux concernés suite aux désagréments occasionnés. En son nom, la CNSS remercie ceux-ci pour leur compréhension et les assure d'œuvrer en tous points pour garantir leurs prestations de tout risque de paiement indu.

Santé/Manœuvres médico-militaires 2016

Pour un accès facile aux soins de santé de qualité

C.G. K
Libreville/Gabon

Estimant que la médecine de proximité est un “vecteur d'égalité des chances pour l'accès aux soins de santé de qualité des populations installées à distance des structures hospitalières classiques”, le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, s'est félicité de l'impact suscité par les récentes manœuvres médico-militaires organisées dans la province de l'Estuaire.

ORGANISÉES du 23 au 29 mai 2016 dans la première province du pays, les manœuvres médico-militaires de cette année ont connu un réel engouement, à en juger par le nombre important des

personnes traitées à cette occasion. Selon le rapport mis à notre disposition, les soins administrés, sept jours durant, dans les quatre sites mis en place, ont touché 637 patients en stomatologie, 304 en oto-rhino-laryngologie et 858 en gynécologie. Sans compter les 160 interventions chirurgicales réalisées. Pour cela, la santé militaire a déployé l'artillerie lourde, en commettant à cette tâche 308 membres de son personnel. Au nombre desquels 18 médecins, 9 chirurgiens, 3 dentistes, 7 pharmaciens, 3 psychologues, autant de biologistes et 67 agents paramédicaux. Au plan matériel, des équipements modernes ont été mis à la disposition pour mener à bien les consulta-

tions au titre de la médecine préventive et curative. Au total, avance-t-on, 11 000 lots de kits dentaires, plusieurs moustiquaires imprégnées et des quantités inestimables des préservatifs ont été distribués. 8300 consultations et 5300 ordonnances. Satisfait de leur bon déroulement, le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, s'est félicité de l'impact particulièrement fort de ces manœuvres médico-militaires sur les populations. « Ces manœuvres nous ont permis de mettre à jour la carte sanitaire du pays et ainsi de répondre à une forte demande en matière de médecine de proximité qui est, je l'admets, un vecteur d'égalité des chances pour l'accès aux soins de santé de qualité des populations habitant

loin des structures hospitalières classiques », a-t-il dit. Le président de la Répu-

blique a toujours estimé que « rien n'est trop beau, rien n'est trop cher, rien

n'est trop grand lorsqu'il s'agit de la santé des Gabonais et des Gabonaises. »



Comme ici, lors d'une précédente manœuvre médico-militaire, celles de l'Estuaire ont connu, cette année, un véritable engouement.

APPEL A CANDIDATURE

Consultant national chef d'équipe pour contribuer à l'étude du décrochage scolaire au Gabon

Date limite de dépôt de candidature : 24 juin 2016 à 12H00.

Lieu de dépôt : Bureau Sous Régional de l'UNICEF

LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF) recherche un consultant national chef d'équipe pour effectuer une étude rapide du décrochage scolaire au Gabon. Ce consultant sera appuyé hebdomadairement par une équipe technique et multisectorielle des services publics, de la société civile, et des partenaires au développement impliqués dans la problématique.

Profil recherché

Le projet nécessite un chef d'équipe capable de s'appuyer sur les sciences de l'éducation, il doit être titulaire d'un diplôme universitaire de troisième cycle dans le domaine ci-dessus et avoir une expérience avérée de dix (10) ans minimum comme enseignant-chercheur.

Il doit en outre avoir :

- une expertise avérée en dynamique de groupe et encadrement des enseignants du 1er et/ou 2nd degré ;
- au moins un diplôme de troisième cycle ;
- contribué à faire avancer la recherche sur les droits de l'enfant et les phénomènes socio-éducatifs affectant l'enfant, notamment toutes les formes de violences faites aux enfants au Gabon,
- une expérience de terrain dans la sensibilisation et la formation des enseignants sur les problématiques du milieu scolaire et notamment l'abandon et le décrochage.

La période de consultation est estimée à cinquante (50) jours ouvrables à partir de la date de signature du contrat.

Les termes de référence du projet peuvent être retirés à la Réception (cf. adresse ci-dessous)

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprendra une lettre de motivation accompagnée d'un CV détaillé. Les dossiers devront être déposés sous pli fermé portant la mention « Décrochage scolaire, pédagogue » au plus tard vendredi 24 juin 2016 à 12H00 à la réception du bureau de l'UNICEF situé après le Pont de Gue Gue, Maison des Nations Unies, Bâtiment B, BP 20448, Libreville, Gabon. Tel : 07 99 99 31/ 05 09 12 41.

